



Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale OCCE de la Seine-St-Denis,

63, allée du Colonel Fabien 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tel : 09 50 59 93 94 - Fax : 01 48 50 27 10 - Courriel : ad93@occe.coop

Site Internet : <http://www.occe93.net/>

Pédagogie coopérative

« Lutter contre toute forme de violence à l'école, Médiation par les pairs »

2015 /2016

BO n° 21 du 22 mai 2014 : Préparation de la rentrée scolaire 2014

« IV – Promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante

... L'action sur le climat scolaire est déterminante pour la réussite scolaire et le bien-être des élèves. La lutte contre le harcèlement à l'école doit rester constante, de même que la prévention et la gestion des crises et de toutes les formes de violence.

L'appropriation des valeurs de la république, par la culture du respect et de la compréhension de l'autre qu'elle implique, permet de **combattre toutes les violences et les discriminations...**

Objectifs :

Accompagner les élèves dans l'apprentissage de la gestion positive des conflits, les initier à la médiation par les pairs.

Objectifs spécifiques s'inscrivant dans le projet de l'OCCE

Apprendre à gérer les conflits, c'est développer sa confiance en soi, ses capacités à prendre sa place dans une société démocratique comme citoyen responsable, actif, critique et solidaire, comme citoyen capable de rencontre, d'échange et de dialogue.

- Mieux se connaître et mieux connaître les autres.
- Augmenter la confiance en soi et en l'autre.
- Expérimenter la coopération au sein du groupe.
- Prendre leur place dans un groupe en respectant celle des autres.
- Elargir leur représentation du conflit.
- Découvrir les différentes attitudes en conflit et leurs conséquences.
- Identifier les freins et les leviers à la communication.
- S'exercer à l'écoute de soi et de l'autre.
- Chercher des solutions créatives au conflit.
- S'approprier le processus de la négociation et de la médiation par les pairs.

Contenus :

Des animations/formations proposées aux circonscriptions sur les actions coopératives visant à lutter contre toutes formes de violences au sein des établissements scolaires. (Voir les propositions d'animations/formations de l'OCCE93)

Des interventions dans les classes (2 par mois, à définir avec l'équipe enseignante) :

1. Vivre ensemble

Confiance en soi et cohésion du groupe

2. Comprendre

Conflit et attitudes en situations conflictuelles.

Compétition : ce que je veux est le plus important.

Accommodation : le plus important est notre relation.

Repli : ce que je veux et notre relation sont peu importants ;

Collaboration : ce que je veux et notre relation sont importants.

3. Communiquer

Langage non-verbal, écoute et expression.

Décoder le langage non-verbal

Ecouter et s'exprimer

4. Agir

Techniques de résolution des conflits.

Message clair.

Créativité.

Négociation / médiation
Stop
Identifier le problème
Rechercher des solutions
Evaluer l'action
Planifier l'action
Cadre de la médiation
Règles de la médiation
Rôle du médiateur

Fréquence et durée des séances avec les élèves:

2 fois par mois (Mettre en place un rituel permet de distinguer les activités des autres moments de la vie du groupe.)

Des séances de 30 mn à 1h30 maxi

Démarche pédagogique :

Des jeux coopératifs et des jeux de rôle qui favorisent la pédagogie active et participative.

Intervenants OCCE :

L'animateur pédagogique et des membres du conseil d'administration de l'OCCE 93 (tous enseignants).

Evaluation :

- Avec les enseignants :
 - o Bilan en fin d'année.

Avec les élèves :

- o Evaluation des médiateurs : questionnaire « formation des médiateurs ».
- o Evaluation de tous les élèves de l'établissement : questionnaire à construire à partir du questionnement de début de formation

Les questions pouvant être : Crois-tu qu'il y a moins de violence à l'école ?
Si tu pouvais changer quelque chose ...